



CRITERES & NOMINES PAR CATEGORIE

LES PRIX PRINCIPAUX (10 CATEGORIES)

Kundé du meilleur artiste traditionnel

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe d'artistes burkinabé auteurs de musique traditionnelle et ayant une œuvre sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014. L'œuvre doit être d'une bonne qualité sonore et avoir enregistré un succès commercial et/ou médiatique. L'artiste doit avoir donné plusieurs spectacles.

- A- BAMOGO de NOBERE
- B- OJB (OUETTIAN JEAN BAPTISTE)
- C- YERO KAMPITI

Kundé du meilleur artiste de Musique Religieuse moderne

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé auteur d'une œuvre musicale religieuse moderne ayant enregistré un succès commercial et médiatique. L'œuvre doit être sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- ALAIN GIRESS
- B- Mme ZIDWEMBA GERMAINE
- C- SŒUR KABORE ANNE MARIE

Kundé de la meilleure chanson moderne d'inspiration traditionnelle

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé auteur d'une chanson moderne d'inspiration traditionnelle (musique du terroir) contenue dans une œuvre sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- Mouso Tama Tchogo (SOLO DJA KABA KO)
- B- Smandbé (BIL AKA KORA)
- C- Doosé (ALIF NAABA)

Kundé de l'artiste le plus joué en discothèque

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé dont l'œuvre éditée et commercialisée, a été largement jouée dans les boîtes de nuit et bar-dancings des principales villes de Burkina, entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- FLOBY
- B- IMILO Le CHANCEUX
- C- TINISS

Kundé du meilleur clip vidéo

Critères de nomination : Etre un artiste burkinabé dont le clip répond aux normes professionnelles de l'audiovisuel (qualité des images, scénario, montage, décor, jeu d'acteurs). Le clip doit être diffusé entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- Au royaume de mes espérances (SMARTY)
- B- My Lady (FLOBY)
- C- Sankuili (ALIF NAABA)

Kundé du meilleur featuring burkinabé de l'Année

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé auteur d'un featuring qui a connu un succès commercial et/ou médiatique. L'œuvre doit traduire une complicité artistique. Celle-ci doit être sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- Femmes (ROVANE feat IMILO Le Chanceux)
- B- Nonga (Awa NADIA feat DICKO Fils)
- C- Zénabo (LEEKMA feat Issouf COMPAORE)

Kundé de la révélation de l'Année

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé révélé au grand public par sa première œuvre. Celle-ci doit être sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014 et avoir fait l'objet d'une bonne diffusion. L'album doit avoir enregistré un succès commercial et permis à l'artiste de donner plusieurs concerts.

- A- AWETOU
- B- FINFOU
- C- IMILO Le CHANCEUX

Kundé de l'Espoir

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé dont la première œuvre, a connu un succès commercial avec une musique incarnant un espoir certain pour la musique moderne Burkinabé.

Celle-ci doit être sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- AWETOU
- B- STEELBE
- C- THALIANE

Kundé du meilleur artiste féminin

Critères de nomination : Etre un artiste moderne burkinabé de sexe féminin dont la dernière œuvre sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014 a enregistré un succès commercial et médiatique. L'œuvre doit avoir permis à l'artiste de donner plusieurs concerts.

- A- AWA NADIA
- B- ROVANE
- C- TINISS

Kundé d'or

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé auteur d'au moins deux (2) œuvres dont la dernière sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014 a enregistré un succès commercial et médiatique. L'artiste doit avoir donné plusieurs concerts. L'artiste doit disposer d'éléments de promotion (clip, press-book, poster, Internet...). Il doit faire montre d'une progression dans l'organisation de sa carrière (structuration musicale, organisation du staff managérial, techniques de vente ...)

- A- ALIF NAABA
- B- BIL AKA KORA
- C- ROVANE

LES PRIX SPECIAUX (04 Catégories)

Kundé du meilleur artiste burkinabé de la Diaspora

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe burkinabé vivant à l'extérieur dont la dernière œuvre sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014 a enregistré un succès commercial ou médiatique à l'extérieur.

- A- HUMANIST (France)
- B- JOEY Le SOLDAT (France)
- C- POLAS (France)

Kundé du meilleur artiste de l'Afrique de l'Ouest

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe originaire de l'Afrique de l'Ouest dont la dernière œuvre a enregistré un succès au Burkina Faso entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- BRACKET (Nigeria)
- B- Fodé BARRO (Guinée)
- C- Serges BEYNAUD (Côte d'Ivoire)

Kundé du meilleur artiste de l'Afrique Centrale

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe originaire de l'Afrique Centrale dont la dernière œuvre a enregistré un succès au Burkina Faso entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- FERRE GOLA (RDC)
- B- WERRASON (RDC)
- C- X MALLEA (Cameroun)

Kundé du meilleur Featuring de l'Intégration Africaine

Critères de nomination : Etre un artiste ou groupe Africain auteur d'un featuring qui a connu un succès commercial et/ou médiatique. L'œuvre doit traduire une complicité artistique qui contribue à l'intégration africaine. Celle-ci doit être sortie entre le 1er Mars 2013 et le 28 Février 2014.

- A- Dévine (Lady PONCE/Cameroun feat Koffi OLOMIDE / RDC)
- B- Mon Bébé (Petit MEGUELITO/Bénin feat TEEYA / Côte d'Ivoire)
- C- Titina (TINESS/Burkina Faso feat Serges BEYNAUD / Côte d'Ivoire)